

DIRECTOIRE DE FORMATION

CROITRE ET MURIR

POUR DEVENIR COOPERATEURS DE
DIEU

Préambule

Très chers Coopérateurs et Coopératrices,

Avec l'élaboration des "Lignes directrices pour la formation", discutées et approuvées par la Consulte mondiale, votre Association a atteint un autre but: elle recueille le meilleur de son expérience en matière de formation et le met à la disposition de tous comme proposition organique pour le progrès de chaque Coopérateur et des Centres.

De cette façon, avec le "Règlement de Vie apostolique" (avec son "Commentaire officiel") et le "Manuel pour les Responsables", nous avons une trilogie de documents qui tracent clairement l'identité de l'Association et indiquent un chemin sûr pour la vivre.

Ces trois documents ont un même but: porter le Coopérateur à comprendre la richesse de sa vocation et l'aider à répondre aux défis que le monde, et en particulier les jeunes, posent à la foi chrétienne et à la mission salésienne.

C'est pourquoi il faut la maturité humaine, l'approfondissement de la foi, l'ouverture culturelle et la préparation apostolique qui sont à la base du "Directoire de la formation", selon les indications de "Christifideles laici" (cfr. nn. 57-63).

En suivant ces directrices de formation, les Coopérateurs pourront animer leur Association.

L'animation est liée en effet à la consistance spirituelle.

Ils attireront à l'Association de nouveaux candidats, jeunes et adultes, désireux de vie spirituelle authentique et vive.

Ils seront en outre des éléments moteurs dans la Famille salésienne selon les intentions de Don Bosco et les urgences actuelles.

Il est donc nécessaire de renforcer chez tous la conviction que l'engagement de la formation est aujourd'hui nécessaire pour le bien de la personne, pour le développement de l'Association ainsi que pour l'efficacité de l'action. Celle-ci n'a guère de sens si elle n'est pas appuyée par le témoignage et éclairée par des perspectives adéquates.

Il faudra aussi répandre l'idée que la formation est à concevoir comme un processus permanent. La culture en effet nous pose sans cesse des nouvelles questions. L'Eglise, guidée par l'Esprit, ouvre des nouveaux approfondissements de doctrine, d'action pastorale et de vie spirituelle. Notre vie elle-même parcourt des phases diverses avec des problèmes et des possibilités inconnus auparavant. C'est pourquoi il n'est pas possible de se considérer comme définitivement formé.

Il est clair alors que le temps adapté à la formation permanente est la vie quotidienne assumée avec une profondeur de foi de plus en plus grande, tandis que les "moments forts", qui sont indispensables, servent d'appui et de stimulant.

Chacun est donc le principal responsable de sa formation personnelle, et doit être en mesure de faire une synthèse entre les divers moments et contenus pour adapter les objectifs indiqués à sa propre situation.

Je remercie la Consulte mondiale de son travail accompli avec sérieux et efficacité.

Je souhaite à chaque Coopérateur de trouver dans ce livre le guide pour devenir coopérateur de Dieu selon l'esprit de Don Bosco

Et j'invoque sur l'Association la bénédiction de Marie Auxiliatrice afin qu'Elle devienne pour tous les Coopérateurs une source éternelle de recharge spirituelle.

Juan E Vecchi
Recteur majeur

Rome, 14 septembre 1996

T A B L E D E S M A T I E R E S

Page

Préambule

ABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

ESTINATAIRES ET BUTS DE CE TRAVAIL

QUEL TYPE DE COOPERATEURS VOULONS-NOUS FORMER

Première partie : QU'EST-CE QUE LA FORMATION

1. Le sujet de la formation
2. La formation
3. Une conscience éclairée par la Parole
4. Un projet de vie inspiré de Don Bosco
5. Complémentarité entre la formation personnelle et la vie dans l'Association

Deuxième partie : LA FORMATION PERSONNELLE DU COOPERATEUR

1. Objectifs
2. Exigences de la formation personnelle
3. Domaines et moyens de la formation personnelle

Troisième partie: LA FORMATION DANS L'ASSOCIATION

1. Buts, caractéristiques et critères
2. La méthodologie
3. La formation initiale
 - 1) Objectifs
 - 2) La proposition
 - 3) Contenus de la formation
 1. Les racines et l'histoire
 - a) Aux origines
 - b) Le nouveau visage du Coopérateur selon le RVA
 2. Approfondissement de l'identité
 - a) Un chrétien
 - b) Un séculier
 - c) Un salésien
 - d) Un apotre
 - e) Un associé
4. La formation permanente
 - 1) Objectifs
 - 2) Contenus de la formation
 - 3) Moments et moyens
5. Les formateurs de Coopérateurs salésiens
 - 1) Objectifs
 - 2) Qui est le formateur
 - 3) Former les formateurs
 - 4) Les responsables de la formation

CONCLUSION

INTRODUCTION

Ce livre est le fruit des apports de nombreux Coopérateurs et de beaucoup de groupes de notre Association. Il résulte de l'analyse attentive des apports envoyés par plusieurs Coopérateurs et divers Conseils provinciaux à la demande du Coordinateur général, ainsi que des documents sur la formation et des projets de formation élaborés par organismes de notre Association à partir de la promulgation du R.V.A. (1986) jusqu'à maintenant.

Cette ébauche de Directoire de formation élaborée par un groupe de travail restreint sous la responsabilité de la Consulte, reflète donc et souligne ce qui a été pensé et réalisé, en fait de formation, par les divers organismes de notre Association. Le groupe de travail a, en effet, examiné tous le matériel mis à sa disposition par le Secrétariat exécutif central et s'est appuyé sur lui pour élaborer cette proposition de Directoire de formation, en tenant évidemment compte des indications données par la Consulte mondiale au cours de la réunion d'août-septembre 1994.

Le Directoire comporte trois parties.

La première - QU'EST-CE QUE LA FORMATION ? - est une sorte d'introduction pour présenter les idées de base en matière de formation et de la méthode à suivre pour former la personne humaine, le chrétien et le laïc salésien. Le Coopérateur salésien, en effet, est une personne qui s'engage à réaliser sa maturité humaine, à suivre le Christ avec toujours plus de conviction, et à choisir la vocation salésienne.

La deuxième et la troisième développent la première.

La deuxième partie - LA FORMATION PERSONNELLE DU COOPERATEUR - cherche à préciser la responsabilité personnelle du Coopérateur et les initiatives à prendre personnellement (contenus et modalités) pour se donner une formation.

La troisième partie - LA FORMATION DANS L'ASSOCIATION - cherche à préciser la responsabilité de l'Association par rapport à la formation de ses membres, et indique tout ce qu'elle peut et doit faire pour la promouvoir.

DESTINATAIRES ET BUTS DE CE TRAVAIL

1. Destinataires

Ce sont les responsables de l'Association (les Conseils aux divers niveaux) et les animateurs de la formation (Coopérateurs qualifiés et Délégués/es au niveau local et provincial).

2. Buts.

Ce Directoire de formation veut offrir de façon complète et unitaire, l'essentiel des principes, des critères, des indications et des orientations qui permettent aux responsables de l'Association et aux animateurs principaux de la formation de projeter et d'organiser des itinéraires de formation adaptés aux différentes situations socio-culturelles et ecclésiales où vivent les Coopérateurs, pour respecter à la fois l'unité indispensable de l'orientation et la nécessité de la diversifier selon les situations territoriales et culturelles (cf. Commentaire officiel, page 375).

Ce travail n'est donc pas un manuel de règles pratiques sur la formation, ni un recueil de réflexions à transmettre pour la formation, mais un Directoire, c'est-à-dire un ensemble organique d'indications fondamentales pour développer les dispositions du R.V.A. et offrir des orientations unifiées, mais adaptables aux diverses situations, pour réaliser la formation dans notre Association.

Le Directoire n'est pas à prendre comme un simple plan de formation. Il est une documentation plus générale qui contient les éléments fondamentaux (principes, critères, indications, orientations, etc.), dont il faut tenir compte pour élaborer des projets et des plans de formation, annuels ou s'étendant sur plusieurs années.

N.B. : Le Directoire comporte deux annexes, qui contiennent des thèmes développés, ou traités de façon schématique, susceptibles d'être utilisés pour la préparation et le développement de plans de formation.

QUEL TYPE DE COOPERATEURS VOULONS-NOUS FORMER

Qu'ils soient

- des témoins du Christ convaincus et actifs dans l'Eglise ;
- des laïcs capables d'animer chrétiennement le monde tel qu'il est ;
- des salésiens authentiques qui portent partout le souci de l'éducation ;
- des apôtres animés par la cause du Royaume et engagés à se sanctifier.

La seule réponse est ... LA FORMATION.

Nous nous associons pour nous entraider à devenir ce que nous sommes appelés à être !

Première Partie

QU'EST-CE QUE LA FORMATION

“L’image évangélique de la vigne et des serments nous révèle un autre aspect fondamental de la vie et de la mission des fidèles laïcs: l’appel à grandir et à murir sans cesse, à porter toujours plus de fruit”MERGFIELD L’image évangélique de la vigne et des sarments nous révèle un autre aspect fondamental de la vie et de la mission des fidèles laïcs : l’appel à grandir, et à murir sans cesse, à porter toujours plus de fruit .
(Christifideles Laici, n 57)

MERGFIELD La vocation de Coopérateur est une invitation à se mettre en chemin pour développer au fur et à mesure la vie baptismale en s’engageant dans la réalisation de la mission salésienne et en vivant l’esprit de Don Bosco .

“La vocation de Coopérateur est une invitation à se mettre en chemin pour développer au fur et à mesure la vie baptismale en s’engageant dans la réalisation de la mission salésienne et en vivant l’esprit de Don Bosco”
(Commentaire officiel du R.V.A., page 358)

QU'EST-CE QUE LA FORMATION

1. LE SUJET DE LA FORMATION

Pour pouvoir comprendre ce qu'est la formation et quel engagement elle requiert, nous devons avant tout nous demander qui en est le sujet. Notre façon de la considérer, en effet, dépend aussi du sujet qui l'assume.

Le sujet de la formation est la personne, c'est-à-dire l'homme avec toutes les composantes humaines qui le constituent dans sa personnalité.

La personne en effet :

- comporte de multiples dimensions (physique, sexuelle, intellectuelle, psycho-affective, active, morale et spirituelle), harmonisées entre elles pour former un MERGEFIELD je , une subjectivité unique qui ne peut se répéter ;
- a une socialité innée, c'est-à-dire elle est naturellement ouverte et appelée à la relation avec autrui, non seulement pour recevoir et donner, mais aussi pour s'exprimer, communiquer et se réaliser ;
- est dotée de capacités et de talents, c'est-à-dire de potentialités en relations diverses avec les dimensions de son être personne, ainsi que de dons surnaturels donnés par le Seigneur, incarnés et intégrés aux dons naturels.

Mais les capacités de la personne ne sont pas données en totalité, ni ne restent nécessairement acquises pour toujours. La personne humaine est perfectible ; toutes ses potentialités (y compris les dons du Seigneur) ont besoin de se développer et de se cultiver, et non seulement durant la période de la croissance.

2. LA FORMATION

L'engagement et l'effort que l'homme accomplit, avec l'aide aussi des autres, pour développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personne, cultiver et exploiter ses capacités et ses dons personnels, c'est précisément la formation. Par conséquent tout ce qui contribue à développer, à faire croître et murir en l'homme ses potentialités personnelles, a une valeur de formation.

2.1. Un processus pas uniquement mental

La formation n'est pas un simple apprentissage théorique. Nous sommes peut-être parfois tentés de la réduire à un fait mental, qui se concrétise par les moments d'étude, de réflexion, d'audition d'une conférence. Il est clair qu'ils contribuent à la formation personnelle, mais ils n'en constituent pas le tout.

La formation est un vaste processus de maturation qui concerne la personne tout entière. La formation se nourrit donc de recherche et de réflexion ; se renforce par la prière et l'engagement, par le dialogue avec Dieu et par l'action. Elle s'enrichit en se référant à ses propres expériences et à celles des autres ; elle s'élargit et s'évalue dans le dialogue et la confrontation avec d'autres personnes.

Ainsi la formation unit l'étude et l'engagement pratique, la réflexion et l'action, comme dans la meilleure tradition salésienne. MERGEFIELD Don Bosco s'est toujours méfié d'une formation trop théorique non confrontée à la vie. Il voulait une doctrine qui éclaire la pratique et une pratique pour stimuler la réflexion, afin de rendre l'action plus proche de la réalité et l'apostolat plus efficace : c'est le sens du concret qui caractérise son esprit "Don Bosco s'est toujours méfié d'une formation trop théorique non confrontée à la vie. Il voulait une doctrine qui éclaire la pratique et une pratique pour stimuler la réflexion, afin de rendre l'action plus proche de la réalité et l'apostolat plus efficace: c'est le sens du concret qui caractérise son esprit" (commentaire de l'art. 37).

2.2. Un processus graduel et unitaire

La formation de la personne est un processus graduel et unitaire, parce que ses dimensions et capacités se développent et mûrissent peu à peu et ensemble, non pas de façon séparée ni en phases successives. Elle s'unifie en outre dans la formation de la conscience, qui oriente le développement des capacités personnelles et leur donne un sens.

Pour former sa conscience, l'homme a besoin d'une référence solide à des vérités et à des valeurs objectives, qui ne proviennent pas de lui-même.

3. UNE CONSCIENCE ECLAIRÉE PAR LA PAROLE

Ce qui nous intéresse comme Coopérateurs, c'est la formation non seulement humaine, mais aussi chrétienne. Le chrétien a pour Maître le Christ et c'est pourquoi il s'efforce de conformer sa vie à la sienne. Par conséquent, sa formation est un MERGEFIELD processus personnel continu de maturation, dans la foi et de ressemblance au Christ, selon la volonté du Père, sous la conduite de l'Esprit Saint "processus personnel continu de maturation, dans la foi et de ressemblance au Christ, selon la volonté du Père, sous la conduite de l'Esprit Saint" (ChL, n 57).

Le chrétien se réfère donc, pour la formation de sa conscience, aux vérités et aux valeurs de l'Évangile, révélées et annoncées par le Christ et fondées sur le projet de la Création et de la Rédemption.

De cette façon, à travers la formation et éclairé par la Parole, le chrétien découvre de façon de plus en plus claire l'appel de Dieu et il approfondit sa disponibilité à le suivre dans l'accomplissement de sa mission, en fondant son projet de vie sur cet appel. C'est encore par la formation qu'il s'éduque à vivre la foi dans l'unité, en harmonisant ce qu'il est et ce qu'il fait, en unifiant sa prière et son action.

4. UN PROJET DE VIE INSPIRE DE DON BOSCO

Dans son engagement de ressembler au Christ, le chrétien peut se référer à divers modèles humains, à des personnes qui, à leur façon, ont déjà réalisé avec bonheur leur marche à la suite du Christ : les saints. Les saints offrent à tous des exemples concrets et vécus, de ressemblance au Christ. C'est la raison pour laquelle ils tracent dès routes sûres de vie de foi et d'engagement chrétien.

4.1. Inspiré de Don Bosco

Pour ressembler au Christ, le Coopérateur salésien s'inspire de l'expérience de foi et d'engagement apostolique vécue et témoinnée par saint Jean Bosco MERGFIELD. Ils se proposent, dit le préambule du R.V.A., de vivre l'Évangile à l'école de saint Jean Bosco. C'est pourquoi il adopte les valeurs évangéliques avec les mêmes insistances que Don Bosco et il se tourne vers les saintes et les saints salésiens qui ont le mieux assimilé l'aspect séculier de la sainteté salésienne pour les prendre pour modèles (cf. R.V.A., art. 35/3).

C'est donc à travers la formation que le Coopérateur découvre et entretient sa vocation à suivre Christ et à s'engager dans la mission de l'Église en adhérant au projet apostolique de saint Jean Bosco.

Sa formation consiste donc à entrer en connaissance de cause dans un processus qui le conduit à assumer et à assimiler le projet de Don Bosco comme lui appartenant et à le vivre chaque jour.

4.2. Inspiré de Coopérateurs exemplaires.

Il s'inspire des Coopérateurs qui ont témoigné de la dimension séculière de la sainteté salésienne, pour s'en faire des modèles et les imiter : Maman Marguerite, Attilio Giordani, Dorothee Chopitea, etc.

5. COMPLEMENTARITE ENTRE LA FORMATION PERSONNELLE ET LA VIE DANS L'ASSOCIATION

De tout cela découle que les éléments extérieurs à la personne peuvent contribuer à sa formation, mais ils ne pourront jamais se substituer au travail d'intériorisation que seule la personne elle-même peut accomplir. Ce qui veut dire que la formation du Coopérateur est avant tout un fait personnel sous sa responsabilité propre.

Mais cette formation personnelle s'appuie sur l'activité promue par l'Association en faveur de ses membres.

C'est pourquoi nous allons parler de ces deux aspects, complémentaires et inséparables, de la formation du Coopérateur.

Deuxième partie

LA FORMATION PERSONNELLE DU COOPERATEUR

“Il n’y a pas de formation véritable et efficace si chacun n’assume pas et ne développe pas par lui-même la responsabilité de sa formation: toute formation, en effet, est essentiellement ‘autoformation’”.MERGEFIELD Il n'y a pas de formation véritable et efficace si chacun n'assume pas et ne développe pas par lui-meme la responsabilité de sa formation : toute formation, en effet, est essentiellement " autoformation ".
(Christifideles Laici, n 63)

“Le Coopérateur est le premier et principal responsable de sa formation”MERGEFIELD Le Coopérateur est le premier et principal responsable de sa formation. .
(R.V.A., art. 38/1)

“La formation est une affaire personnelle: chacun assume la responsabilité de se former selon ses possibilités”.
MERGEFIELD La formation est une affaire personnelle : chacun assume la responsabilité de se former selon ses possibilités. (Commentaire officiel du R.V.A., Préliminaires du Chapitre V)

LA FORMATION EST UNE AFFAIRE PERSONNELLE

MERGEFIELD Le Coopérateur :!Le Coopérateur:

- développe ses qualités humaines pour pouvoir assumer toujours mieux ses responsabilités familiales, professionnelles et civiles ;
 - mûrit sa foi et sa charité grandissant dans l'union à Dieu pour rendre sa vie toujours plus évangélique et plus salésienne ;
 - consacre du temps à la réflexion et à l'étude, pour approfondir l'Écriture sainte, la doctrine de l'Église et la connaissance de Don Bosco ;
 - se perfectionne pour l'apostolat et le service auquel il est appelé. »
- (R.V.A., art. 37/2)

Préambule

La formation qui est proposée ici s'adresse à des chrétiens qui choisissent la vocation de Coopérateur salésien. Elle doit donc être exigeante, à commencer par la formation personnelle.

Comme formation personnelle ou autoformation nous entendons l'engagement et l'effort de maturation humaine et de croissance dans la vie de foi et dans l'adhésion au charisme et à la mission de Don Bosco, que le Coopérateur réalise lui-même, et par son effort personnel, tant dans la phase de la préparation à son entrée dans l'Association qu'après son entrée officielle par sa promesse pour toute la vie.

Par ailleurs, la formation de chaque chrétien est *personnelle*. Elle se réalise, si elle a du poids, sur des raisons et des critères de la vie, du jugement et de l'action, et interpelle directement la responsabilité personnelle de se développer. Et de fait, le Commentaire officiel du R.V.A. dit : "Chaque Coopérateur est responsable de sa vie personnelle, de ses possibilités et de sa fidélité à la vocation salésienne, il doit l'assumer personnellement" MERGEFIELD chaque Coopérateur est responsable de sa vie personnelle, de ses possibilités et de sa fidélité à la vocation salésienne, il doit l'assumer personnellement. (Commentaire de l'art. 38/1).

La condition fondamentale d'un chemin de formation personnelle est une *disposition intérieure de recherche et d'engagement permanent de croissance* par l'accomplissement de ses propres tâches et de ses propres responsabilités, par le don sincère de soi aux autres, par la relation avec le Seigneur. Sans cette disposition, la formation reste superficielle, ne s'enracine pas et ne donne pas de fruits significatifs. La formation, en effet, n'est pas ce qu'on reçoit de l'extérieur, mais ce qu'on approfondit et acquiert intérieurement.

Cette disposition intérieure de recherche comprend aussi la disponibilité à écouter les suggestions de l'Esprit, qui parle au cœur de l'homme. MERGEFIELD La 'Idocilité à l'Esprit Saint", lisons-nous dans le Commentaire officiel du R.V.A., est une condition indispensable pour assumer, de façon cohérente, la tâche personnelle de sa propre formation "La docilité à l'Esprit Saint, lisons-nous dans le Commentaire officiel du R.V.A., est une condition indispensable pour assumer, de façon cohérente, la tâche personnelle de sa propre formation" (Commentaire de l'art. 38/1).

1. OBJECTIFS

A travers la formation personnelle, le Coopérateur salésien se propose de bâtir son projet personnel de vie, dans la société et dans l'Eglise, selon l'appel du Seigneur.

Il se propose en particulier :

- de développer, murir et exploiter ses propres potentialités et ressources;
- de consolider sa foi personnelle et d'approfondir les exigences de la vie chrétienne ;
- d'acquérir une spiritualité salésienne séculière de plus en plus solide et profonde.

2. EXIGENCES DE LA FORMATION PERSONNELLE

2.1. Améliorer son propre caractère, en prenant conscience de ses défauts personnels et en se proposant des objectifs de croissance graduels et possibles. Le caractère personnel n'est pas quelque chose d'immuable : par la prise de conscience de ses défauts et un patient exercice pour les surmonter, il peut s'améliorer.

2.2. **Cultiver et développer ses aptitudes personnelles, humaines et professionnelles**, et acquérir une déontologie professionnelle convaincue. L'autoformation en ce domaine est importante : éviter de surévaluer comme de sous-évaluer ses propres capacités, et prendre conscience des tâches et des devoirs, même de qualification professionnelle, liés à son travail, de façon qu'il ne se réduise pas à une simple activité pour gagner sa vie, mais s'exerce comme un service rendu à autrui et comme un moyen de concourir au bien de la société. "Dans son travail, ... le coopérateur se veut continuateur de l'oeuvre créatrice de Dieu et témoin du Christ ... par sa compétenceMERGEFIELD Dans son travail, [...] le Coopérateur se veut continuateur de l'oeuvre créatrice de Dieu et témoin du Christ [...] par sa compétence professionnelle sérieuse et maintenue à jour professionnelle sérieuse et maintenue à jour" (R.V.A., art. 10).

2.3. **Développer sa capacité de relation**, en prenant conscience de ses propres fermetures et de ses propres attitudes égocentriques, des défiances et des peurs sans raison, et en s'éduquant à voir et à considérer les raisons des autres et à développer des dispositions d'ouverture et de confiance. La capacité de relation, en effet, n'est pas seulement le fruit du tempérament personnel, plus ou moins sociable, mais peut se développer et se renforcer par un constant effort d'ouverture et de dépassement des conditionnements intérieurs. "Dans ses relations, dit le R.V.A., le Coopérateur pratique cette bonté affectueuse voulue par Don Bosco: il s'efforce d'être ouvert etMERGEFIELD Dans ses relations, dit le R.V.A., [le Coopérateur] pratique cette bonté affectueuse voulue par Don Bosco : il s'efforce d'être ouvert et cordial, prêt à faire le premier pas et à accueillir toujours avec bonté, respect et patience. » (art. 31/2).

2.4. Progresser dans son propre cheminement de foi, en murissant une adhésion de plus en plus convaincue à Christ et à son Evangile. Il ne s'agit pas d'une adhésion mentale (vérités à croire), mais vitale, c'est-à-dire acquérir et consolider une vision de foi qui oriente la vie tout entière. Le Coopérateur MERGEFIELD veut suivre le Christ Jésus, Homme parfait, envoyé par le Père pour servir les hommes dans le monde. En conséquence il s'efforce de réaliser, dans les conditions ordinaires de la vie, l'idéal évangélique de l'amour de Dieu et du prochain. "veut suivre le Christ Jésus, Homme parfait, envoyé par le Père pour servir les hommes dans le monde. En conséquence il s'efforce de réaliser, dans les conditions ordinaires de la vie, l'idéal évangélique de l'amour de Dieu et du prochain" (R.V.A., art. 7).

2.5. Assimiler et approfondir le charisme salésien et participer au projet apostolique de Don Bosco de plus en plus profondes. Cet engagement ne se superpose pas à celui de progresser dans la vie de foi. Assimiler plus profondément le charisme salésien, c'est, pour le Coopérateur, une exigence de vivre sa vocation personnelle de baptisé de façon plus authentique et fidèle, selon l'expérience spirituelle et apostolique de Don Bosco. "Il le fait animé par l'esprit salésien, accordant en tout occasion une attention privilégiée aux jeunes en difficulté" MERGEFIELD Il le fait animé par l'esprit salésien, accordant en toute occasion une attention privilégiée aux jeunes en difficulté. (R.V.A., art. 7).

2.6. Renforcer un sens moral sain pour savoir vivre aujourd'hui avec un sens critique devant le monde tel qu'il est :

- Se libérer des conditionnements théoriques et pratiques du conformisme et de la permissivité ;
- Se laisser guider par des critères et des valeurs authentiques et universels à la lumière de la Parole de Dieu.

2.7. Saisir les "signes des temps" à travers un intérêt attentif aux faits et aux situations sociales d'aujourd'hui, reconnaître les situations de *besoin et de pauvreté*, les besoins *du territoire*, par rapport surtout aux jeunes, aux familles et aux milieux populaires. Le Coopérateur, en effet, se forme pour être et agir, pour témoigner et travailler, pour MERGEFIELD diffuser, comme voulait Don Bosco, l'énergie de la charité. "diffuser, comme voulait Don Bosco, l'énergie de la charité. Attentif au Réel et aux signes des temps, (le Coopérateur) a le sens du concret, sait discerner les desseins du Seigneur et s'engage avec esprit d'initiative à donner une réponse aux urgences qui se présentent" MERGEFIELD Attentif au réel et aux signes des temps, [le Coopérateur] a le sens du concret, sait discerner les desseins du Seigneur et s'engage avec esprit d'initiative à donner une réponse aux urgences qui se présentent. (R.V.A., art. 30/2).

2.8. Se préparer de façon consciente à un apostolat fécond, en développant ses capacités apostoliques personnelles et en s'engageant consciemment dans l'un ou l'autre apostolat.

3. DOMAINES ET MOYENS DE LA FORMATION PERSONNELLE

Où la formation personnelle se réalise-t-elle ? Dans la vie de chacun. C'est la *vie tout entière*, vécue dans l'optique de la foi, qui est le *lieu fondamental* de la formation personnelle.

Naturellement, pour que la vie soit un lieu de formation, il faut que les expériences personnelles fassent l'objet de l'engagement personnel de formation.

De toute façon, pour déterminer des domaines et des moyens particulièrement efficaces pour la formation personnelle, on propose :

- La réflexion, régulière et périodique, pour revoir, à la lumière de l'Évangile et du R.V.A., sa vie personnelle, ses façons de faire, ses relations et ses engagements envers soi-même, ses parents, les autres, la communauté civile, la communauté ecclésiale, Dieu. “Le Coopérateur est ... convaincu d'être lui-même toujours en marche vers plus de maturité humaine et chrétienne”. MERGEFIELD Le Coopérateur est [...] convaincu d'être lui-même toujours en marche vers plus de maturité humaine et chrétienne. (R.V.A., art. 14/1) ;
- La mise à jour professionnelle et la qualification pour exercer sa propre activité ou profession ;
 - pour assumer des engagements spécifiques également dans l'apostolat. Le Coopérateur “se perfectionne pour l'apostolat et le service auquel il est appelé”= AVERAGE perfectionne pour l'apostolat et le service auquel il est appelé. (R.V.A., art. 37/2) ;
 - pour s'informer et réfléchir, dans une vision de foi, sur les événements, les faits et les situations du monde et de la société d'aujourd'hui. Le Coopérateur “se sent intimement solidaire du monde où il vit.” (R.V.A., art. 29/1) ;
- La lecture et la méditation si possible quotidiennes de la Parole de Dieu. “Par la lecture et la méditation si possible quotidiennes de la Parole de Dieu, il apprend à voir et à juger toute chose à la lumière de Dieu”MERGEFIELD Par la lecture et la méditation si possible quotidiennes de la Parole de Dieu, il apprend à voir et à juger toute chose à la lumière de Dieu. (R.V.A., art. 33/2) ;
- La participation active et consciente à la vie liturgique et à la mission de l'Église. Le Coopérateur “prend une part active à la liturgie; il valorise aussi les formes de piété populaire qui peuvent enrichir sa vie spirituelle”MERGEFIELD prend une part active à la liturgie ; il valorise aussi les formes de piété populaire qui peuvent enrichir sa vie spirituelle (R.V.A., art. 33/1) ;
- L'examen de conscience quotidien. “Chaque jour (le Coopérateur) se réserve un certain temps pour le dialogue personnel avec le Seigneur”MERGEFIELD Chaque jour [le Coopérateur] se réserve un certain temps pour le dialogue personnel avec le Seigneur (R.V.A., art. 33/2) ;
- Le fréquent recours aux Sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie. MERGEFIELD Dans l'Eucharistie il puise la charité pastorale à sa Source. Dans le sacrement de la Réconciliation, il rencontre la miséricorde du Père et il imprime à sa vie une dynamique de conversion continue qui le fait grandir dans l'amour “Dans l'Eucharistie il puise la charité pastorale à sa source. Dans le sacrement de la Réconciliation, il rencontre la miséricorde du Père et il imprime à sa vie une dynamique de conversion continue qui le fait grandir dans l'amour”(R.V.A. art. 33/3) ;

- La direction spirituelle. Le Coopérateur “attache de l'importance à la vie de prière et à la direction spirituelle” (R.V.A., art. 38/1) ;
- L'assimilation du R.V.A. et du Commentaire officiel, et la référence constante à ces documents, ainsi que la lecture du matériel qui concerne les Coopérateurs. Le Coopérateur “confronte sa vie avec l’Evangile et le présent Règlement”MERGFIELD confronte sa vie avec l'Evangile et avec le présent Règlement (R.V.A., art. 34/2) ;
- La lecture méditée de la vie de Don Bosco, d'autres saints salésiens et de quelques textes de spiritualité salésienne. En plus de Don Bosco, en effet, le Coopérateur salésien “vénère avec prédilection saint François de Sales, sainte Marie Dominique Mazzarello, saint Dominique Savio et les autres saints et Bienheureux de la Famille salésienne”MERGFIELD vénère avec prédilection saint François de Sales, sainte Marie Dominique Mazzarello, saint Dominique Savio et les autres saints et Bienheureux de la Famille salésienne (R.V.A., art. 35/3) ;
- La lecture de livres, de revues et de journaux catholiques ;
- L'usage des mass media, en particulier de la télévision, selon des critères évangéliques.

Troisième Partie

LA FORMATION DANS L'ASSOCIATION

“Les groupes, les associations et les mouvements ont leur place dans la formation des fidèles laïcs : ils ont, en effet, chacun avec leurs méthodes propres, la possibilité d’offrir une formation profondément ancrée dans l’expérience même de la vie apostolique”.

(Christifidèles Laïcs, n. 62)

L’Association promeut et soutient la formation personnelle et de groupe de ses membres grâce à l’intervention de Coopérateurs qualifiés et du Délégué ou de la Déléguée qui agissent en coresponsabilité “L’ Association promeut et soutient la formation personnelle et de groupe de ses membres grâce à l’intervention de Coopérateurs qualifiés et du Délégué ou de la Déléguée qui agissent en coresponsabilité”.

(R.V.A., art. 38/2)

LA FORMATION DANS L'ASSOCIATION

Préambule

Par formation dans l'Association nous entendons l'appui offert par l'Association aux Coopérateurs en vue d'approfondir leur vocation et la développer sans cesse. C'est une formation programmée qui vise la formation personnelle du Coopérateur : elle le soutient, l'enrichit, lui donne des possibilités qu'il ne pourrait avoir s'il était laissé à lui-même. La formation personnelle du Coopérateur se complète donc par celle que lui offre l'Association, qui entretient son sens d'appartenance à l'Eglise, à l'Association et à la Famille salésienne.

La formation que propose l'Association par ses activités spécifiques n'est pas facultative, pour le Coopérateur ou l'aspirant Coopérateur. Pour la formation initiale, le Règlement affirme que MERGEFIELD celui qui désire entrer dans l'Association accepte un programme adapté de préparation qui dure tout le temps nécessaire à la vérification de son appel personnel ~ (R.V.A., art. 36/1) et il prévoit aussi un programme de formation permanente après la Promesse (cf. R.V.A. art. 37). "celui qui désire antrer dans l' Association accepte un programme adapté de préparation qui dure tout le temps nécessaire à la vérification de son appel personnel" (R.V.A. art. 36/1) et il prévoit aussi un programme de formation permanente après la Promesse (cf. R.V.A. art. 37).

1. BUTS, CARACTERISTIQUES ET CRITERES

1.1. Buts

Par ses programmes et ses activités de formation, l'Association veut aider les Coopérateurs dans leur formation intégrale : humaine, chrétienne, séculière et salésienne.

Humaine: elle vise à enraciner et à développer chez les Coopérateurs les valeurs humaines les plus authentiques comme le sens civique, la sincérité, la bonté, la justice, la liberté, la générosité, la force d'ame etc.

Chrétienne: elle tend à donner plus de conscience et de décision à la vie de foi pour suivre le Christ.

Séculière: elle cherche à animer les réalités terrestres par les valeurs évangéliques.

Salésienne: elle veut aider à assimiler le charisme de Don Bosco et à partager la mission salésienne.

1.2. Caractéristiques

Vu les objectifs de la formation offerte par l'Association - faire du Coopérateur un apotre salésien vivant dans le monde -, elle a des exigences intrinsèques qui se traduisent par des caractéristiques spécifiques.

1.2.1. C'est une formation *doctrinale*, qui veille à approfondir les vérités de la foi pour y adhérer avec plus de conviction et devenir plus capable de “rendre compte de l’espérance”MERGEFIELD rendre compte de l'espérance chrétienne, avec une attention particulière à la Doctrine sociale de l'Eglise (cf. ChL. n. 60/d).

1.2.2. C'est une formation *spirituelle* qui veut favoriser une union toujours plus intime avec le Christ et la docilité à l'Esprit qui appelle et envoie. “La formation spirituelle, dit l’exhortation apostolique Christifideles laici, doit occuper une place privilégiée dans la vie de chacun, car chacun est appelé à grandir sans cesse dans l’intimité avec Jésus-Christ”;MERGEFIELD La formation spirituelle, dit l'exhortation apostolique Christifideles laici, doit occuper une place privilégiée dans la vie de chacun, car chacun est appelé à grandir sans cesse dans l'intimité avec Jésus-Christ (ChL. n. 60).

1.2.3. C'est une formation *apostolique*, qui cherche à développer et à nourrir l'esprit missionnaire, le zèle à rénover la société et à orienter toutes les réalités temporelles vers Dieu.

1.2.4. C'est une formation *attentive au magistère* du Pape et des évêques, pour partager le cheminement de l'Eglise universelle et locale (les Coopérateurs “encouragent l’amour et la fidélité au Pape et aux évêques; ils favorisent l’adhésion à leur magistère et à leurs directives pastorales” MERGEFIELD encouragent l'amour et la fidélité au Pape et aux évêques ; ils favorisent l'adhésion à leur magistère et à leurs directives pastorales (art. 18/2), et aux sources autorisées de la *salésianité*, pour entretenir la fidélité dynamique et actualisée au charisme de Don Bosco.

1.2.5. C'est une formation ouverte au *social*, à la culture et à l'action concrète. Le Coopérateur “acquiert uneMERGEFIELD acquiert une conscience exacte de sa responsabilité et de son devoir de participation à la vie sociale dans les secteurs de la culture, de l’économie, de la politique conscience exacte de sa responsabilité et de son devoir de participation à la vie sociale dans les secteurs de la culture, de l’économie, de la politique” (R.V.A. art. 11/1).

1.3. Critères

Puisqu'elle a des aspects essentiels qui la qualifient, la formation de l'Association obéit à des critères qui contribuent à la rendre utile et efficace.

1.3.1. Critères fondamentaux

1.3.1. C'est une formation faite de *réflexion et de prière et centrée sur la Parole de Dieu* source de vérité et de discernement. La référence à la Parole de Dieu devra constituer l'orientation de base de chaque expérience ou activité de formation au sein de l'Association.

1.3.2. C'est une formation *progressive*, réglée sur les rythmes de l'assimilation et de la maturation intérieure, et non du développement des thèmes étudiés.

1.3.3. C'est une formation *adaptée au contexte*. Dans la programmation des activités de formation, les responsables de l'Association seront attentifs à la fois au *cheminement local* et ouverts aux *indications et sollicitations des plans plus larges de formation et de pastorale proposés par l'Eglise, la Congrégation salésienne et l'Association*.

1.3.4. Il s'agit aussi d'une formation *qui engage* et qui exige donc un cheminement exigeant de formation. “La formationMERGEFIELD La formation, particulièrement intense et exigeante au

cours de la période initiale, se poursuit encore après l'admission , particulièrement intense et exigeante au cours de la période initiale, se poursuit encore après l'admission", dit l'art. 37/1 du R.V.A., mais elle tient compte aussi des rythmes, des niveaux et des exigences, nécessairement divers, de chacun.

1.3.5. C'est encore une formation *concrète* qui part de la vie et retourne à la vie, qui interpelle l'être et l'agir et donne des encouragements utiles pour progresser dans la sanctification et le travail apostolique.

1.3.6. C'est une formation *de groupe*, ouverte aux apports de tous et dans laquelle tous contribuent à enrichir la formation mutuelle.

1.3.7. C'est une formation *simplifiée et ouverte*, qui permet à chacun de se retrouver dans l'expérience de la formation et d'y participer.

1.3.8. C'est enfin une formation *imprégnée de la dynamique du voirjuger-agir*. Elle ne se limite donc pas à l'apprentissage et à la connaissance des choses, mais pousse au discernement éthique et à l'engagement personnel.

1.3.2. Critères d'organisation

Ces critères en comportent d'autres qui concernent l'organisation des activités spécifiquement de formation.

1.3.2.1. Les rencontres de formation seront *organisées* de façon à permettre le plus d'échange possible entre les participants (ce qui n'exclut pas la contribution plus consistante d'un rapporteur ou d'une intervention programmée).

1.3.2.2. Ces rencontres seront, en outre, menées *de façon participée*, pour stimuler et encourager autant que possible les interventions de tous, mais sans exagérations. Il faudra veiller à ce que tous se sentent à l'aise, tant pour écouter que pour intervenir. Et sous le profil logistique, pour la disposition des personnes et des objets, on choisira les modalités qui favorisent l'ouverture, l'échange et la communication circulaire.

2. LA METHODOLOGIE

La formation du Coopérateur, tant au niveau personnel qu'à celui de l'Association, est un processus qui le mobilise dans toute son existence, à partir de son expérience personnelle.

Il ne s'agit pas de connaissances à acquérir, mais de convictions et d'attitudes profondes à murir. Il s'agit essentiellement d'un cheminement, qui ne peut s'accomplir si l'expérience formative s'arrête à la surface de la personne ou au simple niveau mental.

Et il est important que le Coopérateur autant que celui, ou ceux, qui l'accompagnent dans la formation soient conscients l'un et l'autre d'accomplir et de permettre un cheminement.

2.1. Le processus de la formation

Au cours de ce cheminement se déroule un processus de croissance qui comporte diverses composantes, qui interagissent dans un mouvement circulaire. Ces quatre composantes du processus de formation, nous pouvons les synthétiser et les schématiser comme suit :

VIE ---→ REFLEXION ----→ DISCERNEMENT ---→ PRIERE --→ VIE = FORMATION

Le point de départ est la personne avec son expérience de *vie* (sa situation, sa vision des choses, son agir, ses engagements).

Cette expérience ne se répète pas et il faut donc la repenser. C'est pourquoi elle s'ouvre à la *réflexion* (étude, méditation de la Parole de Dieu, approfondissement culturel, doctrinal, spirituel). La réflexion permet un meilleur *discernement*, c'est-à-dire une plus grande capacité de comprendre, d'évaluer, de distinguer les faits et les valeurs.

Le discernement, de son côté, s'approfondit dans la *prière*, dans le dialogue avec le Seigneur et dans l'effort d'adhérer à sa volonté, d'où peuvent murir des choix et des attitudes qui renouvellent l'expérience de vie.

Dans la réalité naturellement, ce processus, ne présente pas toujours la succession que nous venons de décrire, mais il comporte en fait essentiellement l'interaction des composantes cidessus.

2.2. Quelles implications pratiques ?

Si le processus de la formation comporte ces composantes, il est important de leur donner une place suffisante, dans la formation personnelle de chaque Coopérateur comme dans la formation organisée par l'Association.

Dans l'organisation des activités et des rencontres de formation en particulier, il faudra éviter de les réduire à la seule conférence et veiller à la présence de toutes les composantes du processus de formation.

La réflexion surtout, amorcée par une conférence, un rapport ou une méditation, devra porter chacun à se confronter avec son expérience personnelle de vie et à opérer le discernement éthique où marissent les orientations et les choix pour vivre et agir.

Pour affronter un thème de formation, le formateur aura donc soin de voir comment ce thème peut concerner l'expérience des personnes, à quels faits, problèmes ou comportements il peut se référer, et par conséquent proposer les suggestions et les éléments de nature à permettre le discernement.

La réflexion et le discernement trouveront alors un débouché naturel dans la prière. Celle-ci sera une prière, préparée ou/et spontanée, en relation avec le contexte, c'est-à-dire liée au thème de formation abordé, et jaillissant des réflexions développées et des résolutions prises. Une prière qui s'ouvre par conséquent à la vie et y "adhère" MERGEFIELD adhère (R.V.A. art. 32/2).

N.B. : Nous recommandons à ce propos, de consulter le "Manuel pour les Responsables" MERGEFIELD Manuel pour les Responsables , en particulier le chapitre sur les "Critères de formation pour les responsables" MERGEFIELD Critères de formation pour les responsables .

3. LA FORMATION INITIALE

MERGEFIELD Celui qui désire entrer dans l'Association accepte un programme adapté de préparation, qui dure tout le temps nécessaire à la vérification de son appel personnel .

"Celui qui désire entrer dans l'Association accepte un programme adapté de préparation, qui dure tout le temps nécessaire à la vérification de son appel personnel".

(R.V.A. art. 36/1)

Préambule

S'engager comme Coopérateur, c'est choisir librement une vocation pour répondre à un appel du Seigneur (cf. R.V.A. art. 2). Il faut donc que celui qui veut faire ce choix se prépare à travers un cheminement de formation conJcu et programmé pour découvrir et approfondir sa vocation.

Tout cela implique l'acceptation d'un programme adapté de formation selon trois exigences :

1. "S'adapter à l'importance de l'objectif de cette période, qui est d'évaluer son choix personnel en vue d'entrer dans l'Association..."

MERGEFIELD S'adapter à l'importance de l'objectif de cette période, qui est d'évaluer son choix personnel en vue d'entrer dans l'Association ...2. S'adapter aux situations d'âge, de maturité, de qualification professionnelle et ecclésiale des candidats ...

3. S'adapté aux situations culturelles et ecclésiales du lieu ..." (Commentaire officiel au R.V.A. art. 36).

Pour la formation initiale des aspirants Coopérateurs se programment et se réalisent des itinéraires de formation de groupe. Là où il n'est pas possible de former des groupes, chaque aspirant s'engagera dans un cheminement personnel de formation, selon les orientations et les suggestions des responsables du Centre local, qui auront de toute façon le souci de suivre le cheminement des aspirants.

Considérée dans la perspective des responsabilités de l'Association, la formation initiale est le processus d'accompagnement de la personne pour l'aider à découvrir, à vérifier et à murir sa vocation de Coopérateur.

3.1. Objectifs

Les objectifs de la formation initiale sont d'aider et d'accompagner les aspirants Coopérateurs à prendre conscience de leur propre vocation séculière salésienne et à l'approfondir afin de pouvoir assumer un engagement responsable dans l'Eglise par la Promesse.

3.2. La proposition

La première chose à faire est évidemment de découvrir les aspirants à qui faire la proposition. L'invitation à connaître et à approfondir la vocation de Coopérateur salésien peut d'adresser à tout chrétien, quelle que soit sa condition sociale ou culturelle (cf. R.V.A. art. 2/3) qui veulent être des hommes ou des femmes de foi vive et active, sensible aux valeurs du charisme et de la mission de Don Bosco. L'oeuvre des Coopérateurs, en effet, selon les intentions de son Fondateur, *est faite "pour secouer la torpeur" = pour secouer la torpeur* dans laquelle se laisse prendre un grand nombre de chrétiens et pour "diffuser l'énergie de la charité" MERGEFIELD diffuser l'énergie de la charité .

3.2.1. Première approche

Tous les membres de l'Association, en particulier les Conseillers locaux, auront soin de découvrir et d'approcher les personnes à qui faire connaître les Coopérateurs et proposer cette voie, puis de les communiquer au Conseil local.

Il y a différentes façons d'approcher les personnes : il est de toute façon important que la "proposition" MERGEFIELD proposition constitue pour eux une expérience d'accueil, de familiarité, de possibilité à saisir, d'implication.

3.2.2. A qui faire la proposition ?

Si la proposition de cette vocation peut s'adresser à tous, elle s'indique tout particulièrement à quelques-uns, par exemple :

- Des fidèles qui prennent à coeur les jeunes;
- Des animateurs engagés dans la pastorale des jeunes;
- Des jeunes du MSJ;
- Des élèves et anciens élèves des oeuvres salésiennes particulièrement proches de l'esprit de Don Bosco;
- Des amis et des sympathisants de Don Bosco et de l'oeuvre salésienne;
- Des enseignants et des collaborateurs des oeuvres salésiennes;
- Des parents de SDB, de FMA et de Coopérateurs ;
- Des collaborateurs des paroisses, des catéchistes, des travailleurs de pastorale des familles ;
- Des prêtres diocésains et des diacres.

3.2.3. L'accompagnement

A ceux qui montrent intéressés ou désireux d'approfondir la vocation proposée (aspirants), l'Association offre un itinéraire de formation initiale, et coordonne les temps et les aspects de son organisation avec les sujets intéressés.

Durant tout ce cheminement, il est important pour l'aspirant Coopérateur de sentir l'Association proche de lui, non pas pour être poussé à choisir, mais pour être soutenu humainement et spirituellement.

Ce sera donc une tâche du Conseil local et des Coopérateurs du Centre, et en particulier du conseiller pour la formation et du délégué ou de la déléguée, que de suivre et d'accompagner le cheminement personnel des aspirants, pour les soutenir, être proches d'eux, partager leurs incertitudes, leurs acquis ou leurs ouvertures, les conseiller, les orienter etc.

Ce cheminement des aspirants comporte des expériences et des moments divers, à savoir :

- Méditation de la Parole de Dieu;
- Prière (surtout d'écoute);
- Réflexion sur des contenus spécifiques de formation;
- Echanges avec d'autres Coopérateurs et avec le délégué ou la déléguée;
- Participation aux activités du Centre;
- Rencontres de formation réservées aux aspirants (mais ils peuvent participer à quelques rencontres de Coopérateurs);
- Participation à des moments forts (retraites, journées de spiritualité) avec d'autres aspirants, organisés aussi au niveau de la zone ou de la province, et à des rencontres et congrès de l'Association ou de la Famille salésienne;
- Introduction des aspirants dans quelques activités de service ecclésial ou social.

3.2.4. Le discernement

Pour être efficace et fructueux, le cheminement de la formation doit être intériorisé.

L'aspirant doit découvrir les motifs vrais et profonds qui le poussent à son choix. Il s'agit de distinguer, de discerner les vraies motivations qui montrent s'il y a ou non la vocation salésienne.

Dans ce but, sont importants des moments de révision et de discernement de la vocation, tant au cours du cheminement qu'à sa conclusion, insérés si possible dans une retraite spirituelle programmée à dessein.

3.2.5. Le choix

Le chemin de formation des aspirants Coopérateur n'a pas de durée rigoureusement déterminée (cf. R.V.A. art. 36/1).

L'expérience de l'Association indique par ailleurs qu'un minimum de deux ans est normalement indispensable.

Il s'agit aussi d'éviter que le choix de devenir Coopérateur soit le fruit d'une phase d'enthousiasme passager.

Lorsque l'aspirant Coopérateur a accompli son cheminement de formation (mais pas nécessairement immédiatement après), et qu'il se sent préparé et convaincu de son appel, il présente sa demande d'admission au Conseil du Centre auquel il appartient. Celui-ci donnera son avis selon les critères présentés à l'article 36 du R.V.A. et au chapitre 4.20 D.1 du Manuel pour les responsables.

3.3. Contenus de la formation

Les contenus proposés ici le sont à simple titre indicatif et ne présentent que les lignes fondamentales d'un cheminement de formation initiale. Il est donc possible de les enrichir et de les adapter.

Il est cependant important, pour assurer l'identité commune des Coopérateurs à l'intérieur de l'Eglise universelle et dans le monde, d'aborder tous les thèmes proposés.

La succession des thèmes, d'ailleurs, tout en ayant sa logique intérieure, peut se modifier selon les besoins du groupe en formation.

N.B. Comme l'on a dit plus haut, voici quelques thèmes déjà développés. Ils sont nécessaires pour avoir une vision appropriée du Coopérateur, de son histoire et de son identité (Annexe 1), et d'autres thèmes présentés de façon schématique (Annexe 2). Les deux annexes veulent servir à l'élaboration du plan de formation local.

3.3.1. Les racines et l'histoire

Les objectifs particuliers de ce *premier noyau* sont :

1. Avoir une vision rapide de l'identité du Coopérateur, de l'Association et de son histoire.
2. Avoir des idées claires pour décider en connaissance de cause si l'on veut approfondir la formation pour devenir Coopérateur.

1.a. Le Coopérateur, histoire de son identité

1.a.1. Le Coopérateur selon Don Bosco

- Don Bosco a besoin d'aide et pense à une grande famille apostolique
- Les étapes de la fondation des Coopérateurs

Voici les thèmes de l'Annexe 1 :

- * Don Bosco pense aux Coopérateurs et les fonde
- * Le Coopérateur dans le Règlement et dans la pensée de Don Bosco
- * Don Bosco parle des Coopérateurs

* Les laïcs dans la pensée de Don Bosco

1.a.2. De Don Bosco à nos jours

- Les encouragements de l'Eglise à l'Association

- Le Coopérateur dans l'oeuvre des Recteurs majeurs

- Relance, dans la ligne de la pensée originelle de Don Bosco et à la lumière de l'ecclésiologie du Concile Vatican II, de l'identité du Coopérateur au Chapitre général spécial.

- Du "Nouveau Règlement" de 1974 au "Règlement de vie apostolique" MERGEFIELD Nouveau Règlement M Règlement de vie apostolique de 1986.

Voici les thèmes proposés :

* Les Coopérateurs vus à travers :

- Les Chapitres généraux des SDB de 1888 à 1965.

- "Un nouvel âge" MERGEFIELD Un nouvel âge .

- Le Grande Charte de Pie XII aux Coopérateurs.

- Le Chapitre général spécial (20e Chapitre des SDB)

- Les Chapitres XXI et XXII des SDB

- Le Congrès mondial des Coopérateurs en 1985

- Le Chapitre XXIII des SDB

- Les congrès régionaux (1993-1994)

- Le Chapitre XXIV des SDB

- Les documents de l'Institut des FMA

* L'histoire maîtresse de vie.

1.b. Le nouveau visage du Coopérateur selon le R.V.A.

Selon le Règlement de Vie Apostolique, le Coopérateur est :

* *un chrétien* : à la suite de Christ sur les traces de Don Bosco ;

* *un séculier* : un homme du monde au coeur de l'Eglise et un homme de l'Eglise au coeur du monde ;

* *un salésien* : coresponsable avec d'autres du projet de Don Bosco ;

* *un apôtre* : avec le coeur d'apôtre du Coopérateur salésien

* *un associé* : membre d'une Association publique de fidèles

N.B. Cette partie présente, de façon très rapide, les traits essentiels de l'identité et de la vie du Coopérateur, c'est-à-dire les points fondamentaux qui seront approfondis par la suite :

Pour notre facilité, l'Annexe 1 nous offre les thèmes suivants :

* Le nouveau visage du Coopérateur selon le R.V.A.

* Le Coopérateur dans le charisme salésien

* Le Coopérateur prototype du laïc salésien non consacré

* La vie spirituelle du Coopérateur

* La spiritualité du Coopérateur (sous un autre angle)

* L'apostolat du Coopérateur

* Le Coopérateur et la pastorale des jeunes

* Pourquoi la promesse

* La signification de la promesse

* Une Association publique de fidèles

3.3.2. Approfondissement de l'identité

Ce *deuxième noyau* offre des schémas à développer pour approfondir la formation et aider le Coopérateur à la compléter selon les différentes caractéristiques qui le qualifient.

2.a. Un chrétien

Objectifs particuliers :

1. Tendre avec décision à s'identifier au Christ et à vivre selon les valeurs évangéliques. 2. Savoir exprimer une vision correcte de l'Eglise, incarnation de Christ dans le monde.

2.a.1. La vocation de l'homme

Quelques thèmes :

- La dignité de la personne humaine
- La richesse et la responsabilité de la personne
- Dans le Baptême et dans la Confirmation une nouvelle dignité
- Une décision sérieuse pour le Christ
- La vie dans l'Esprit
- Appelés à l'amour et au don de soi
- Appelés à édifier le Royaume de Dieu

2.a.2. L'ecclésiologie conciliaire

Quelques thèmes:

L'Eglise-Corps du Christ : égale dignité de tous les baptisés;

- De l'Eglise hiérarchique à l'Eglise-communion
- La communion organique de l'Eglise : diversité et complémentarité des ministères et des charismes;
- La vocation universelle à la sainteté;
- Une Eglise toute missionnaire.

2.b. Un séculier

Objectifs particuliers :

1. Savoir exprimer clairement l'identité et la mission du laïc dans l'Eglise et dans le monde.
2. Assumer des engagements typiquement laïques dans l'Eglise et dans le monde.

2.b.1. La vocation et la mission du laïc

Quelques thèmes:

La nature séculière du fidèle laïc;

- La spiritualité laïque;
- L'animation chrétienne des réalités temporelles;
- La mission du laïc dans la famille;
- La mission du laïc dans le travail;
- La mission du laïc dans la société et dans les engagements civils;
- La participation du laïc à la vie et à la mission de l'Eglise.

2.c. Un salésien

Objectifs particuliers :

1. Savoir exprimer les points essentiels de l'esprit salésien.
2. Slengager à réaliser l'esprit salésien comme une spiritualité spécifique.

2.c.1. Participant à l'esprit salésien

Quelques thèmes:

La source de l'esprit salesien;

- Le coeur de l'esprit salésien: la charité apostolique;
- Le sens de la paternité de Dieu;
- Spiritualité de l'action et de l'union avec Dieu;
- Spiritualité du quotidien et de la joie;
- Confiance en la Providence et dans les ressources humaines;
- Fidélité au Pape et sens de la communauté ecclésiale;
- Un style de vie inspiré des béatitudes;
- Un style d'action et de relation, fait d'ouverture et de confiance;
- Un style de prière simple et vitale;
- La dévotion envers Marie Auxiliatrice.

2.c.2. Participant du charisme éducatif salésien

Quelques thèmes:

L'optimisme pédagogique: une vision positive de la personne;

- Le but de l'éducation santé, sagesse et sainteté;
- Le choix de Don Bosco: prévenir;
- Le Système préventif: la "raison";
- Le Système préventif: la "religion";
- Le Système préventif: le "coeur";
- Unité du Système préventif;
- Le milieu éducatif: l'oratoire;
- Le climat du milieu éducatif: la familiarité;
- Le "coeur oratorien" de l'éducateur salésien.

2.d. Un apotre

Objectifs particuliers :

1. Arriver à la conviction qu'il n'est pas possible d'être un authentique Coopérateur sans un profond désir de s'engager dans l'apostolat.
2. Faire l'expérience de l'apostolat en participant à quelques activités apostoliques.

2.d.1. Le laïc dans le projet apostolique de Don Bosco

Quelques thèmes:

Don Bosco: une vie offerte pour les jeunes;

- La mission de Don Bosco auprès de la jeunesse et du peuple;
- Don Bosco suscite des forces apostoliques;
- Don Bosco fondateur: les salésiens de Don Bosco, les Filles de Marie Auxiliatrice, les Coopérateurs salésiens;
- Le travail de la fondation des Coopérateurs: des "salésiens externes" au Règlement de Don Bosco (RDB);
- L'Association des Coopérateurs du RDB au R.V.A.;
- La Famille salésienne;
- La spécificité des Coopérateurs dans la Famille salésienne;
- La coresponsabilité des Coopérateurs dans la mission salésienne;
- Formes d'apostolat du Coopérateur selon le R.V.A.;
- Expériences d'apostolat.

En référence à ces thèmes, est conseillée:

- la lecture personnelle d'une biographie de Don Bosco;
- la lecture du Règlement des Coopérateurs écrit par Don Bosco.

2.d.2. L'option apostolique préférentielle : les jeunes

En plus des expériences concrètes que chacun peut faire sur ce terrain, voici quelques thèmes:

L'apostolat typiquement salésien;

- Les jeunes : la portion "la plus délicate de la société humaine" (Don Bosco);
- Ages de crises et de choix : préadolescence, adolescence, jeunesse;
- Les exigences "naturelles" de la croissance des jeunes;
- La condition des jeunes dans la société d'aujourd'hui;
- Marginalisation des jeunes et situations à risque;
- Multiplicité des tâches apostoliques en faveur des jeunes;
- L'apostolat éducatif : formation et catéchèse, promotion de la famille, promotion de la culture et engagement dans les mass-media, soutien social et culturel en faveur des milieux populaires, évangélisation et engagement missionnaire;
- Techniques d'animation et de communication;
- Les besoins apostoliques du territoire;
- Le choix d'un apostolat.

2.e. Un associé

Objectifs particuliers :

1. Bien connaître la signification de son appartenance personnelle à une Association ecclésiale.
2. Donner son apport personnel à l'Association pour son fonctionnement et sa vitalité, dans un esprit de coresponsabilité.

2.e.1. Laïcs salésiens associés

Des thèmes possibles:

Nature ecclésiale de l'Association des Coopérateurs salésiens;

- Pour devenir Coopérateur : la promesse;
- La communion dans l'Association;
- Coresponsabilité dans la croissance spirituelle et apostolique de tous les membres de l'Association;
- Organisation et animation de l'Association.

2.e.2. Le Règlement de Vie Apostolique

Thème obligatoire:

- La clé de voute et le point de référence constant de tout le cheminement de la formation est le R.V.A. et son Commentaire officiel.

Une présentation du R.V.A. aura déjà été faite par les formateurs quand ils développeront les contenus de la formation énumérés ci-dessus, et ils auront indiqué pour ces contenus les articles auxquels il est possible de se référer.

Le R.V.A. fera ensuite l'objet d'une lecture personnelle, attentive et méditée, qui portera l'aspirant - s'il se sent appelé - à assumer le projet de vie que contient le Règlement.

4. LA FORMATION PERMANENTE

“La formation, particulièrement intense et exigeante au cours de la période initiale, se poursuit encore après l’admission, car le Seigneur ne cesse jamais d’appeler à travers l’évolution des situations personnelles et les changements de milieu”.

MERGEFIELD La formation, particulièrement intense et exigeante au cours de la période initiale, se poursuit encore après l'admission, car le Seigneur ne cesse jamais d'appeler à travers l'évolution des situations personnelles et les changements de milieu.(R.V.A. art. 37/1)

“Les initiatives particulièrement formatives sont:

- les réunions, au moins mensuelles, et les conférences annuelles - déjà instituées par Don Bosco ou d’autres formes se rencontrent;

MERGEFIELD Les initiatives particulièrement formatives sont : - les réunions, au moins mensuelles, et les conférences annuelles - déjà instituées par Don Bosco - ou d'autres formes de rencontres ; - les temps forts de prière et de discernement;

- les contacts fréquents avec les Groupes de la Famille salésienne, à tous les niveaux ;

- l'usage de la littérature salésienne et des documents pratiques de la Famille, notamment du Bulletin salésien “.

(R.V.A. art. 38/3)

Préambule

La formation de l'homme ne se limite pas seulement à quelques phases ou à quelques périodes de sa vie. L'homme ne cesse de se développer et a donc besoin d'acquiescer des convictions personnelles de plus en plus solides et des raisons de discernement toujours plus profondes.

Aujourd'hui surtout, les situations de vie aussi, tant personnelles que familiales et sociales, sont en continuelle évolution et interpellent chacun d'une façon toujours nouvelle. C'est pourquoi les personnes sont contraintes de repenser leurs options et de revoir leurs positions. Comme nous le lisons d'ailleurs dans le Commentaire officiel du R.V.A. (p. 375), “la personne grandit et mûrit dans la mesure où elle est capable d'apprendre de la vie et de répondre avec créativité aux nouvelles situations qu'elle lui présente”MERGEFIELD la personne grandit et mûrit dans la mesure où elle est capable d'apprendre de la vie et de répondre avec créativité aux nouvelles situations qu'elle lui présente .

La marche à la suite de Christ et l'évangélisation doivent se réaliser dans des situations historiques toujours nouvelles, sans que le message évangélique ait à changer. Elles demandent donc des réponses et des formes d'annonce toujours nouvelles. C'est la même chose pour l'apostolat salésien. Son engagement privilégié étant l'éducation des jeunes, il demande une ouverture et un effort d'adaptation aux situations qui changent et aux besoins nouveaux qui apparaissent.

Tout cela rend nécessaire la formation permanente, qui entre dans la responsabilité personnelle du Coopérateur, mais que l'Association aussi doit promouvoir. C'est pourquoi elle programme des activités spirituelles et de formation (cf. R.V.A. art. 38/3) auxquelles le Coopérateur ne doit pas se soustraire sans raisons valables.

4.1. Objectifs

Aider les Coopérateurs salésiens à approfondir toujours plus leur conviction d'adhérer à la vocation reçue et à consolider leur fidélité, au projet évangélique de l'Association et à affronter les nouvelles situations de l'Eglise et de la société.

4.2. Contenus de la formation

Compte tenu de la nature séculière et charismatique de la vocation du Coopérateur, l'horizon des thèmes de la formation permanente est nécessairement vaste.

Il comprend :

- Des thèmes et des problèmes concernant la famille, la condition des jeunes, la culture et la communication sociale, l'éthique et la défense de la vie humaine;
- Des thèmes en rapport avec la profession, le monde du travail, l'économie, l'écologie;
- Des thèmes et des problèmes à propos de la convivialité sociale, les droits de l'homme, la justice, la solidarité, la paix;
- Des recherches et des enquêtes sur les besoins du territoire;
- Des plans de pastorale et d'action sociale de l'Eglise locale et de la Famille salésienne.

Pour s'éclairer et donner une réponse suffisante à ces signes des temps, les Coopérateurs recourent :

- A la Parole de Dieu, méditée personnellement et en communauté;
- Aux documents de l'Eglise;
- Aux documents de spiritualité chrétienne et salésienne;
- Aux documents de formation offerts par l'Association;
- Aux publications et journaux d'inspiration chrétienne et à la presse salésienne et de l'association (Bulletin salésien, Cooperatores etc...).

4.3. Moments et moyens

Les moyens et les occasions de pourvoir à la formation permanente sont variés (cf. R.V.A. art. 38/3). Vu ceux qui peuvent être programmés et offerts par l'Association, il ne faut pas les négliger mais les préparer avec soin:

- Les *rencontres de formation périodiques* : ce sont les Centres qui auront à les programmer selon des rythmes et des modalités qui s'accordent aux exigences locales, mais il faut au moins une rencontre mensuelle;
- les *récollections spirituelles* : Don Bosco recommandait la récollection mensuelle; si, pour des raisons valables, il n'est pas possible de respecter cette cadence, on organisera des récollections spirituelles au moins dans les temps forts de l'année liturgique;
- les deux *conférences annuelles*: l'une sur l'Etrenne du Recteur majeur, l'autre sur un thème qui peut être choisi par le Conseil local ou suggéré par le Conseil provincial, sont deux moments à

valoriser de façon qu'ils aient une résonance dans la formation des Coopérateurs et dans la vie du Centre;

- les *exercices spirituels*: chaque année, comme le souhaitait notre Fondateur, le Coopérateur devrait prendre part à quelques jours d'exercices spirituels ; là où il est difficile de les organiser à niveau local, on peut essayer de les réaliser au niveau de la zone, par plusieurs Centres voisins, ou au niveau provincial;

- des *rencontres de prière*: si l'on admet qu'il faut glisser un moment de prière au cours de chaque rencontre de l'Association, il est bon d'organiser, selon des besoins qui se révèlent d'une fois à l'autre, des rencontres de prière, également à l'occasion d'importants événements sociaux, ecclésiastiques ou de la Famille salésienne;

- des *rencontres avec des experts sur des thèmes d'intérêt social*: il est important, pour entretenir chez les Coopérateurs laïcs la spiritualité laïque, de leur offrir des occasions de se former sur des problèmes sociaux d'importance aussi bien locale que nationale ou internationale;

- des *rencontres de programmation et d'évaluation d'activités mises sur pied*: ces rencontres aussi, conçues et organisées non pas simplement pour rendre l'organisation plus efficace, mais pour améliorer l'activité de l'Association au service des personnes et pour la plus grande gloire de Dieu, ont une valeur formative incontestable.

Les Responsables de l'Association veilleront aussi à encourager et à favoriser la participation des Coopérateurs à l'un ou l'autre congrès tant de l'Association, organisé à niveau provincial, national, régional ou mondial, que de l'Eglise ou de la Famille salésienne: il s'agit d'expériences qui communiquent une intense charge spirituelle, laissent généralement une forte résonance dans les personnes et renforcent le sens de l'Eglise et de l'appartenance salésienne.

Les Responsables de l'Association se préoccupent aussi de stimuler et de coordonner la participation des Coopérateurs, selon leurs aptitudes, leurs compétences ou leurs intérêts personnels, aux activités et aux rencontres promues par des organisations non ecclésiastiques en vue d'initiatives d'utilité sociale : cette participation, communiquée au Centre, favorisera une plus grande ouverture de tous à la situation sociale dans laquelle on a pris place.

5. LES FORMATEURS DES COOPERATEURS SALESIENS

MERGEFIELD Pour mettre en œuvre une pastorale vraiment efficace, il est nécessaire de promouvoir, y compris en instituant des cours et des écoles spécialisées, la formation des formateurs.

“Pour mettre en œuvre une pastorale vraiment efficace, il est nécessaire de promouvoir, y compris en instituant des cours et des écoles spécialisées, la formation des formateurs.”

(Christifideles Laici, n. 63)

MERGEFIELD L'Association promeut et soutient la formation personnelle de ses membres [...] grâce à l'intervention de Coopérateurs qualifiés et du Délégué ou de la Déléguée qui agissent en coresponsabilité “L'Association promeut et soutient la formation personnelle de ses membres (...) grâce à l'intervention de Coopérateurs qualifiés et du Délégué ou de la Déléguée qui agissent en coresponsabilité”.

(R.V.A. art. 38/2)

Préambule

Aider d'autres personnes à se former est une tâche de grande responsabilité et très importante. Cette tâche doit s'exercer avec la conscience, chez celui qui se forme et chez celui qui aide à se former, que nous sommes tous disciples d'un seul Maître, Jésus Christ.

Les formateurs aussi sont donc engagés à se former. Ils ne constituent pas une catégorie spéciale de personnes, car ils ne sont que des frères qui aident d'autres frères à cheminer dans la foi. Leur tâche de formation est donc à voir dans la logique du partage fraternel de biens spirituels et comme un service où ils s'enrichissent eux-mêmes par l'échange avec ceux qui se forment.

On remarque aujourd'hui dans l'Eglise, et par conséquent aussi dans notre Association, la nécessité de consacrer plus d'attention et de soin à la formation. Il est donc indispensable de préparer et de qualifier les formateurs.

Dans notre Association on sent aussi le besoin d'avoir un plus grand nombre de personnes qui puissent se consacrer à la formation. Car en plus des délégués/es, il est opportun que celles qui assument des tâches de formation et qu'elles s'y forment :

- en premier lieu les Conseillers, provinciaux et locaux;
- et ensuite aussi d'autres Coopérateurs disponibles et compétents.

5.1. Objectifs

Stimuler, soutenir et préparer des Coopérateurs (en plus des Délégués/es) qui puissent exercer des tâches de formation, de manière à pouvoir répondre à toutes les exigences et besoins de la formation.

.

5.2. Qui est le formateur

Exercer une tâche de formation, c'est une responsabilité qui exige, de la part du formateur, certaines dispositions intérieures et quelques aptitudes déjà, dans une certaine mesure, acquises, même s'il faut toujours les cultiver et faire murir progressivement. C'est de ces dispositions et aptitudes que dépend en grande partie l'efficacité de son action de formation.

Le formateur du Coopérateur doit être quelqu'un qui :

- Médite fréquemment la Parole de Dieu et qui vit en profonde union sacramentelle avec le Seigneur Jésus; quelqu'un donc de vie intérieure sûre, qui peut transmettre à autrui le goût de la spiritualité;
- Témoigne par sa vie de sa foi et de la vocation qu'il a choisie: le témoignage est la communication qui forme avec le plus d'efficacité et la condition pour que porte toute autre action de communiquer une formation;
- Suit avec attention le magistère de l'Eglise, du Pape et des évêques, et l'approfondit: le magistère du Pape et des évêques est, en effet, la voie la meilleure pour toute la formation chrétienne;

- A assimilé les valeurs du Système préventif et de la spiritualité salésienne et suit la réflexion et les approfondissements actuels de la salésianité: le formateur devra savoir témoigner de la vocation salésienne qu'il a choisie et de sa fidélité toujours vivante;
- Connaît bien le R.V.A., le Commentaire officiel, le Manuel pour les Responsables et ce Directoire de formation. Il s'agit de documents officiels, à la lumière desquels se définissent l'identité, les tâches et l'appartenance du Coopérateur à l'Association;
- S'est pleinement inséré dans la vie de l'Association, et sait par conséquent transmettre son vif sentiment d'appartenance;
- A conscience de devoir être médiateur de la Vérité: le formateur n'a pas à enseigner sa vérité (ses idées, ses opinions), mais il se met au service de la Vérité, dont il veut se faire le porte parole;
- Est conscient de rendre un service : aider d'autres frères à se former n'est pas pour lui une raison d'être satisfait de lui-même, mais une tâche qui l'engage;
- Est disposé à se qualifier pour le service à rendre : dans la formation on ne peut improviser; il faut se préparer tant sur le plan doctrinal que sur celui des méthodes de la communication;
- Ne cherche pas à se faire valoir: le formateur devra être maître de son esprit pour éviter les tentations même involontaires d'auto-affirmation ou d'exercer sa tâche de façon trop personnelle;
- Sait écouter: il est important, aussi pour le formateur, de savoir écouter, parce que cela lui permet d'entrer dans l'expérience de ses interlocuteurs et de trouver la communication et le langage les mieux appropriés dans le dialogue avec eux;
- Sait communiquer et dialoguer: les moments de la formation seront d'autant plus efficaces et fructueux, que seront riches le dialogue, la communication et la discussion que saura susciter le formateur.

5.3. Former les formateurs

Sans cesse pour eux la nécessité de se former eux-mêmes, *l'Association* se préoccupe de les former les formateurs.

Au niveau de la zone si possible, ou à celui de la province, l'Association programme et organise des rencontres spécifiques pour les formateurs, pour ceux qui exercent déjà une tâche de formation et pour d'autres qui pourront l'exercer plus tard.

Dans les rencontres spécifiques pour les formateurs il est possible d'aborder :

- des thèmes du magistère de l'Eglise et du charisme salésien, à étudier et à approfondir pour pouvoir les présenter aux Coopérateurs ;
- des thèmes et des projets de formation, pour l'Association et la Famille salésienne, à proposer aux Centres ;
- des thèmes sociaux susceptibles d'intéresser particulièrement l'apostolat des Coopérateurs, à développer et à approfondir pour pouvoir en parler au cours des moments ordinaires de formation ;

- des thèmes concernant l'animation de groupe et les méthodes de la communication ;
- des thèmes qui traitent de l'élaboration et de l'utilisation des documents de formation ;
- des évaluations des itinéraires de formation suivis dans les Centres.

L'Association se charge en outre de publier des documents pour les formateurs pour les aider à mieux remplir leur tâche tant pour la méthode que pour les contenus ; elle suggère aussi de consulter des publications et des textes d'autres provenances, mais utiles aux formateurs.

Là où c'est possible, aux niveaux provincial ou national, l'Association organise des écoles de formation pour formateurs.

5.4. Les responsables de la formation

Le soin de la formation dans l'Association est une responsabilité collégiale des Conseils, respectivement locaux et provinciaux.

Au sein des différents Conseils est confiée à un Conseiller la tâche (qui n'est pas une délégation) de s'occuper d'une façon particulière de la formation, de façon à porter au Conseil des idées et des propositions pour les étudier et en discuter et prendre de bonnes décisions. Il travaillera en dialogue continu avec le Délégué/e.

Le Conseil local projette la formation pour les Coopérateurs de son propre Centre, en adaptant aux exigences et aux besoins locaux les indications et les documents offerts par le Conseil provincial.

Le Conseil provincial :

- étudie les exigences de formation des Centres de sa province ;
- coordonne et promeut des interventions appropriées pour assurer à tous les Centres un travail de formation régulier et constant ,
- promeut la formation des formateurs ;
- élabore des itinéraires et des documents de formation, en accueillant des indications éventuelles de la Consulte mondiale, en passant aussi par le consultant régional, et en utilisant et adaptant à la situation et aux besoins de la province les documents pour la formation préparés par la Conférence nationale/régionale ou par la Consulte mondiale.

Les Conférences nationales et/ou régionales et la Consulte mondiale peuvent élaborer des documents de formation sur des thèmes généraux ou spécifiques qu'elles jugent utiles pour la croissance spirituelle et apostolique des Coopérateurs.

CONCLUSION

Nous espérons avoir offert, dans ces pages, des indications claires pour projeter des itinéraires concrets et des documents pour la formation.

Que chaque Conseil provincial se sente fortement responsable de suivre l'organisation de la formation de ses Centres, en offrant tous les appuis nécessaires pour assurer une formation solide et complète.

Nous confions à l'Esprit Saint les fatigues et les efforts de ceux qui se consacrent à la formation au sein de notre Association, dans la certitude qu'Il saura faire germer la semence déposée par chaque formateur dans le coeur de nombreux frères.